



La brigade verte est opérationnelle



Fête du jeu p4

Une rencontre pour s'amuser



Course pédestre p9

Top départ sur la ligne du 7^e challenge

Ca y est, ils se sont installés ! Les agents de la Brigade verte ont commencé à rendre service aux habitants du Pays des Paillons. Hichem Merabet, Jordan Martial, Nicolas Breton, Jérémy Nardelli, Guillaume Marconi et le chef d'équipe, Eric Ferrando, assurent désormais la collecte des déchets verts des usagers. **p9**



ZOOM

Conseils communautaires - *Élections et débats au conseil*
Votes des budgets

p3

ENFANCE & JEUNESSE

Semaine de la petite enfance - *La nature mise à l'honneur*

RAPE - *Doudou brocante*

Fête du jeu - *Une rencontre pour s'amuser*

p4

Spectacles de fin d'année - *L'année 2015 se clôture en beauté*

Formation - *Les jeunes se forment au BAFA*

p5

CULTURE & LOISIRS

Spectacles - *Gros succès pour la deuxième saison*

Course à pied - *Top départ sur la ligne du 7^e challenge*

p6

Exposition - *« Flux » s'est étendu dans le Pays des Paillons*

ENVIRONNEMENT

Déchets verts - *La brigade verte est opérationnelle*

Stade Jean Anderloni - *Plantations*

Collecte d'appareils électriques - *La CCPP partenaire d'Éco-système*

p8

PROJETS & TRAVAUX

Entretien - *Débroussaillage des voies*

Communication - *Bientôt un site internet*

Théâtre de l'Hélice - *Grillager pour plus de sécurité*

Chaussée - *Réfection partielle de la ZAE*

p9

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Planification intercommunale - *Lancement de la révision du SCoT*

Aménagement numérique - *Du très haut débit*

LEADER - *En plein travail*

p10

ADPP/CDPP

Conférence - *Les maladies neurologiques dégénératives*

Valorisation du territoire - *Promotion touristique*

Atelier - *Les étudiants ENSP*

p11

MAIS AUSSI...

Rencontre - *La sous-préfète a rendu visite aux élus*

p12

L'éditorial du président

Issues d'un riche passé, les communes, entités de base de notre démocratie locale, représentent le maillon fort de notre organisation institutionnelle. Elles sont garantes d'une qualité de vie et de proximité que tout administré est en droit d'espérer. Aujourd'hui, après la baisse drastique des dotations, l'identité de nos communes et leur propre existence sont en danger. L'information et la communication sur la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) sont inexistantes. Il est une aberration de vouloir imposer par la force le pouvoir des intercommunalités au détriment des communes. L'intérêt général, l'efficacité, la simplification, la clarification, la décentralisation, doivent rester les maîtres mots de notre organisation territoriale. À quelques mois des élections régionales, il y a urgence à cibler la répartition des compétences entre la Région et le Département. D'une façon récurrente, depuis plusieurs années l'État s'évertue à déstabiliser les équilibres. Les menaces qui pèsent sur l'académie de Nice par la fusion avec celle d'Aix-Marseille ou la suppression de la trésorerie de l'Escarène peuvent être considérées comme une atteinte grave à l'intégrité de notre territoire. La Communauté de Communes du Pays des Paillons est et restera un espace de solidarité, un outil au service de nos treize communes, afin d'assurer un aménagement équilibré et partagé. Il convient donc, en toute sagesse, en dehors de toute polémique stérile, indépendamment de toute idéologie partisane souvent sclérosante, d'appréhender ensemble l'avenir.



Edmond Mari



Communauté de Communes du Pays des Paillons

55 bis RD 2 204 - La Pointe de Blausasc - 06 440 Blausasc

CCPP : Tel. 04 92 00 75 80 / Fax. 04 93 54 91 61

ADPP : Tel. 04 93 76 28 99 / Fax. 04 93 87 97 74

Directeur de publication et Président de la CCPP
Edmond Mari

Responsables de la commission Communication du journal
Cyril Piazza et Alexandra Russo

Chargée de communication

(Photos - articles - mise en page - publicités)

Nelly Pujol - nelly.pujol@pays-des-paillons.fr - Tel. 04 92 00 75 94



TRULLI
IMPRIMERIE

Tiré à 15 000 exemplaires
ISSN : 2416-9269



Conseils Communautaires

Élections et débats au conseil

Jeudi 2 avril

La démission, pour raison de santé, de Michel Guidi, maire de Cantaron, au poste de vice-président chargé des travaux et de la voirie, a conduit à une recomposition du bureau. Le maire de Bendejun, Joël Gosse, a été élu 6^e vice-président chargé de la voirie et de la signalétique. Edith Lonchamp, 1^{ère} adjointe à Cantaron, a été élue en tant que conseillère communautaire déléguée en charge des travaux, et Gérard Branda, délégué sur la commune de Drap devient conseiller communautaire au sein de la CCPP.

Suite à ces élections, l'assemblée a poursuivi la séance en abordant les orientations budgétaires de l'année en cours.

Cette deuxième partie a porté sur plusieurs sujets sensibles et a suscité bien des débats. La convention proposée à l'ordre du jour, concernant un partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur a provoqué des méfiances. Le président de la CCPP, Edmond Mari, souhaitait « Anticiper les problèmes »

pour établir des relations constructives avec la Métropole au travers des conventions de partenariat, en vue d'assurer le bien-être des habitants dans les domaines des transports, du développement économique et de la valorisation des déchets... « C'est seulement discuter pour conserver notre identité ». Face à la réticence de certains élus comme Francis Tujague, Monique Giraud-Lazzari et Jean Nicolas, la délibération a été reportée à plus tard.

Le dossier de la déchetterie communautaire a lui aussi donné lieu à des échanges contraires. Le maire de Contes, Francis Tujague a expliqué « Le permis avait été accordé. Le projet c'est 3,762 millions d'euros et nous avons obtenu une subvention d'1,3 millions d'euros de la part du conseil général. Il n'y a plus qu'à commencer les travaux ». De son côté le vice-président en charge des déchets, Robert Nardelli, a rétorqué « Je ne suis pas contre la déchetterie intercommunale mais c'est beaucoup d'argent. Je demande qu'un bureau d'étude se penche sur la pertinence d'une



Le conseil a débuté par l'élection de nouveaux élus communautaires.

nouvelle déchetterie ».

A partir du 1^{er} juillet, les petites communes non dotées d'un service spécifique pour instruire les permis de construire risquent d'être confrontées à des difficultés. Dans ce sens et pour pallier un éventuel problème, le président de la Communauté de Communes, Edmond Mari, a proposé de voter une délibération actée sur la création par la CCPP d'un service mutualisé pour l'instruction des actes d'urbanisme. Celle-ci, s'inscrivant dans une logique de solidarité

intercommunale et de mutualisation des moyens, engendrerait l'embauche d'une personne compétente. Pour Francis Tujague « Ce service est le premier pas vers le transfert de la responsabilité du droit des sols vers la CCPP. S'il faut une mutualisation, il faut trouver une autre solution ». Ce point a finalement été adopté à l'unanimité.

Pour finir, le conseil communautaire a opté pour étudier un nouveau tracé afin de rouvrir la route du Rémaurien qui relie les communes de Châteauneuf-Villevieille et Bendejun.



Joël Gosse

Maire de Bendejun

6^e vice-président communautaire chargé de la voirie et de la signalétique

Édith Lonchamp

1^{ère} adjointe de Cantaron

Conseillère communautaire en charge des travaux

Gérard Branda

Délégué à Drap

Conseiller communautaire

Votes des budgets

Mardi 14 avril

Deux semaines plus tard, c'est un nouveau conseil communautaire portant sur les budgets qui a réuni les mêmes élus dans la salle du conseil. Un budget présenté à hauteur de 25 millions d'euros dont 13,6 millions consacrés au fonctionnement et 11,7 millions à l'investissement. De nombreuses discussions ont suscité les débats. Pour Gérard De Zordo, adjoint au maire de Contes « On va à la catastrophe ». Jacques Saulay, élu communautaire en charge des finances, assure « Il faut être très vigilant nous en sommes conscients. Ces chiffres de dépenses viennent du personnel. Cela servira pour les années à venir ». Pierre Donadey, vice-président chargé de la petite enfance, (secteur dans lequel de nombreuses embauches ont été réalisées) explique « Nous avons entendu

le personnel des crèches et à leur écoute il était nécessaire d'augmenter les effectifs, pour le bien être des salariés et des enfants, sans oublier l'augmentation de l'ouverture de la crèche de l'Escarène et l'intégration de la micro-crèche de Coaraze ». De son côté, le maire de Coaraze, Monique Giraud-Lazzari atteste « Si nous avons embauché c'est que nous en avons besoin ». Finalement les discussions ont conduit à une modification de dernière minute de la formule habituelle du vote pour procéder au scrutin à bulletins secrets. Celui-ci a été approuvé à la majorité avec 22 voix « pour », 12 voix « contre » et 3 nuls ou abstentions.

À noter que, contrairement à ce qui avait été dit lors du conseil, la masse salariale de la CCPP représente un peu plus de 22% du budget au lieu de 37% annoncé « Nous sommes donc en

deçà de la moyenne » exprime le président de la CCPP, Edmond Mari.

Aussi, suite au retour des communes dissidentes au sein de l'Association pour le Développement du Pays des Paillons, la proposition de portage de la structure par la Communauté de Communes est devenue caduque. La proposition d'adoindre au bureau actuel de l'ADPP les représentants des communes de Cantaron, Coaraze et Touët-de-l'Escarène a été actée pour permettre une meilleure représentation de la population. L'ADPP reste donc une structure associative indépendante mais qui assure des missions complémentaires aux compétences de la CCPP.

La séance s'est ensuite prolongée par l'adoption à l'unanimité des autres points à l'ordre du jour laissant le conseil se clôturer à une heure du matin.

Le nouveau bureau de l'ADPP

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai, le nombre de représentants au bureau a été porté de 4 à 7. Le 17 juin, le nouveau bureau a été voté à l'unanimité afin de poursuivre les missions du Pays.



(De gauche à droite et haut en bas) Michel Guidi, membre ; Romain Bianchi, trésorier ; Jean-Claude Cappatti, membre ; Alain Giordan, membre ; Noël Albin, membre ; Geneviève Bach, vice-présidente ; Pierre Donadey, président et Christiane Ricort, secrétaire.

Semaine de la petite enfance

La nature mise à l'honneur

Du 30 mars au 3 avril les structures multi-accueil du Pays des Paillons et le Relais Accueil Petite Enfance (RAPE) ont célébré la semaine de la petite enfance.

Pour cette deuxième édition nationale, la grande semaine de la petite enfance s'est établie aux couleurs de la nature. Plusieurs jeux sont venus embellir cette semaine qui proposait de nombreux ateliers. Certains temps forts demandaient la participation du trio « parents, enfants et professionnels de la petite enfance ». Les ateliers proposés ont fait le bonheur des parents et des professionnels autant que des enfants. Du lundi au vendredi ce sont les structures multi-accueil du Pays des Paillons et le RAPE qui ont célébré l'événement avec de nombreux ateliers qui permettaient d'exercer la motricité, d'assouvir la curiosité, et de découvrir la nature et ses effets sur le long terme. Un zoom sur la terre pour inviter l'enfant à observer et préserver son environnement : une cueillette dans le potager pour développer le goût, le toucher et la vue ; des jeux de lumières et d'eau pour stimuler l'imaginaire ; des musiques sur la nature pour rêver et des activités sur le souffle du vent pour apaiser, sont autant de jeux qui ont été programmés.

« Cette semaine a été l'occasion de valoriser les pro-

fessionnels et de partager les pratiques avec les parents et les enfants en créant une dynamique et des projets communs » a exprimé le président de la Communauté de Communes du Pays des Paillons, Edmond Mari. Une grande semaine qui s'est prolongée, le samedi 4 avril au Relais Accueil Petite Enfance, par une matinée « Portes ouvertes ». Les parents ont pu découvrir l'environnement et les activités que leurs enfants peuvent réaliser au cours d'une journée.

Cette initiative, basée sur le partage et la bonne humeur, a obtenu beaucoup de succès.



À la crèche de l'Olivier à Contes, les enfants ont semé des graines et effectué un parcours de motricité.



À la crèche la Formigua à Drap, les petits ont arrosé et entretenu le potager, pendant que d'autres s'amusaient à courir pour ressentir les effets du vent.

RAPE

Doudou brocante

Le 30 mai le Relais d'Accueil Petite Enfance de la CCPP a organisé sa traditionnelle « Doudou brocante » sur le parking de la crèche Lu Nistou de la Poucha.

Cette manifestation a attiré de nombreux parents à la recherche de jouets, poussettes, vêtements ou encore du matériel de puériculture à moindre prix. Pour ce vide-greniers réservé aux 0/7 ans, une quarantaine de stands a été dressée par des parents utilisateurs du relais, par du personnel de crèche, et par des assistantes maternelles qui souhaitent se débarrasser d'affaires devenues inutiles. « Nous proposons des emplacements gratuits pour permettre un échange, un partage et pour rendre service aux jeunes parents, aux papas et aux mamies » raconte Nathalie Kuhn du RAPE. Pour cette Doudou brocante « version été », un stand de la CAF et de la PMI a, pour la première fois, réuni les professionnels de la petite enfance dans le but d'informer les jeunes parents sur les actions proposées et les démarches à suivre. Un stand bien utile, parmi les étals qui proposaient de bonnes affaires. Laurence Milan, fidèle de la manifestation et maman de jumeaux, n'a raté aucune édition depuis sa création « Depuis

2007 je réserve mon stand. Je viens ici tous les ans parce que c'est très convivial, on ne paye pas l'emplacement et c'est très bien organisé. Cette journée me permet de débarrasser les vêtements et les jouets au fur et à mesure que les enfants grandissent ». Si cette initiative est très prisée par les vendeurs elle l'est également par les jeunes parents. « Nous avons trouvé un joli short pour notre fille pour un prix vraiment attractif. Le fait de savoir que les affaires ne sont pas jetées et que les articles sont en bon état nous a donné envie de venir chiner et nous avons bien fait » racontent Christelle et Jean-Yves.

Une seconde Doudou brocante « version hiver » sera organisée vers le mois d'octobre prochain.



À la « Doudou brocante » tout le monde y trouve son compte.

Fête du jeu

Une rencontre pour s'amuser

Malgré le mauvais temps, la Fête du jeu, prévue initialement au jardin de Blausasc a été maintenue.

Le partenariat entre la crèche de Blausasc et le RAPE s'est déroulé le 22 mai, au sec.

Les portes des deux structures ont été ouvertes pour permettre aux dix-huit assistantes mater-

nelles, aux 38 enfants dont elles se chargent et aux 37 enfants de la crèche de passer une agréable matinée. La rencontre a débuté en chantant puis s'est poursuivie par un parcours de psychomotricité. Piscines à balles, tunnel et divers modules ont stimulé les mouvements des petits Nistous, puis des ateliers comme le kim caché/touché ont fait appel aux cinq sens et à la motri-

cité fine des tout-petits. Ce programme a été complété par un coin réservé au divertissement avec des poupées, une cuisine et des voitures miniatures, mais aussi avec des jeux libres tels que des puzzles et des jeux de perles. « Cette journée a été mise en place pour permettre aux enfants du RAPE de découvrir les locaux de la crèche et vice-versa » racontent les organisatrices de cette journée.



La fête du jeu a bien plu aux tout-petits.

Spectacles de fin d'année

L'année de crèche se clôture en beauté

Les enfants du RAPE et les petits pensionnaires des crèches du Pays des Paillons se sont retrouvés dans leur structure respective pour la traditionnelle fête. C'est dans la joie et la bonne humeur que tous ont célébré ce moment qui annonce les grandes vacances.



Le spectacle de fin d'année de la crèche de la Formigua a transformé les enfants en jolis petits clowns.



Les petits de la crèche Lu nistou de la Poucha ont, sous les yeux ébahis de leurs parents, joué une scène sur le thème du cirque.



C'est au jardin de Vienna à Blausasc, que Cyril, de l'association les voies du monde, a proposé un atelier d'éveil musical aux enfants du RAPE.



À la Petite loco, les ateliers ludiques destinés aux parents et aux enfants ont rencontré beaucoup de succès.

Formation

Les jeunes se forment au BAFA

Les vingt-sept candidats retenus par la Communauté de Communes pour se former au Brevet d'aptitudes aux Fonctions d'Animateurs, ont commencé leur initiation.

La première étape de la formation BAFA consistait à participer en un stage théorique de huit jours au sein d'un internat. Les jeunes ont eu le choix de s'inscrire durant les vacances de Pâques dans l'un des trois pensionnats : à Saint-Vincent-les-Forts et Névaches dans les Hautes-Alpes, ou à La Couronne dans les Bouches-du-Rhône. Les stagiaires ont pendant une semaine appris à animer les journées quotidiennes des plus jeunes. « Mon stage s'est très bien déroulé, il m'a permis d'apprendre de nouvelles activités et chansons, d'acquérir des connaissances sur

l'enfant en général et sur les différents types de relations. Cette semaine est passée trop vite » confie Benjamin Berkoukchi.

Suite à ce premier stage, ces mêmes jeunes poursuivent leur apprentissage en participant au deuxième niveau de la formation BAFA. Depuis le 6 juillet, les stagiaires ont intégré les différents centres de loisirs du Pays des Paillons (l'APEEC à Coaraze, ALÉJ à l'Escarène, l'OMJCL à Drap et l'OCJC à Contes) afin de mettre en pratique, en présence des enfants, ce qu'ils ont acquis au mois de mai dernier. Durant quinze jours, les stagiaires accompagnent les plus jeunes et les ados en réalisant des projets d'animations et en composant des jeux collectifs. La prochaine et dernière étape se déroulera en fin d'année, dans un pensionnat, dans le but d'être diplômé d'ici janvier 2016.



Première étape théorique de la formation BAFA pour 4 jeunes du Pays des Paillons, qui se sont inscrits à Saint-Vincent-les-Forts, parmi d'autres stagiaires du département.

Spectacles

Gros succès pour la deuxième saison

Encore un gros succès pour la seconde série de spectacles lancée dans le Pays des Paillons.

« En décidant de construire les salles de spectacle de Berre-les-Alpes, Drap et Contes, qui seront suivies d'équipements de même nature à L'Escarène et Peille, la Communauté de Communes a voulu mettre la culture à

la portée de tous » exprime Francis Tujague, vice-président chargé des équipements culturels et sportifs. Avant d'ajouter que la première saison, qui fut une année expérimentale, « a été marquée par un bel accueil du public issu à 80% du Pays des Paillons ».

2014/2015, aura été la deuxième édition qui a remporté un franc succès. Une fois de plus il vous aura été

proposé une programmation pleine de surprises, de coups de cœur, de découvertes et d'exclusivités.

Les trois scènes du Pays des Paillons ont présenté 19 soirées de qualité à des tarifs attractifs. Accueillant, entre autre, des artistes de renom, comme des groupes de légendes tels que Gold qui a fait fureur dans la salle du Belvédère de Berre-les-

Alpes, des comiques qui ont fait marrer le public comme Noëlle Perna qui a fait monter la bouffailise aux 500 spectateurs venus l'acclamer au Théâtre de l'Hélice de Contes et des musiciens de talents semblable au groupe Francis Lockwood Trio qui a transporté l'auditoire de l'espace Jean-Ferrat de Drap à travers différents horizons musicaux.



Francis Lockwood s'est déplacé le 11 avril à l'espace Jean Ferrat de Drap.



Samedi 23 mai, Gold a transformé Berre-les-Alpes en ville de lumière.



Samedi 6 juin, Mado la niçoise a fait pouffer de rire les Contois.

Course à pied

Top départ sur la ligne du 7^e challenge

L'Association pour le Développement du Pays des Paillons a organisé la 7^e édition de son challenge pédestre.

Cette année, quatre communes ont participé à cet événement, devenu la manifestation incontournable des amateurs de course à pied. Le premier coup d'envoi a été sifflé le 3 mai lors du 14^e trail de l'Escarénoise. De là, les coureurs n'ont pas hésité à poursuivre l'aventure en participant aux différentes épreuves de ce 7^e challenge qui s'échelonnait sur 3 mois. Coureurs confirmés ou débutants, les sportifs y sont allés à leur rythme, tentant d'améliorer leurs performances. Ils ont ainsi prolongé la compétition

le 24 mai avec la 5^e édition du trail des limaces à Blausasc, le 31 mai avec la 7^e Monta Cala et ont franchi la ligne d'arrivée du challenge le 13 juin avec la course nocturne des collines à Drap.

Au total ce sont près de 550 coureurs qui ont enfilé leurs chaussures de sports pour arpenter le territoire du Pays des Paillon. « Un beau challenge qui a attiré beaucoup de monde et qui, je le souhaite, réunira encore plus de sportifs dans les années à venir » espère le président de l'ADPP, Pierre Donadey.

Vendredi 31 juillet, à 18 h : remise des prix du challenge, à la salle du foyer rural de l'Escarène.



Les montres cardio de running ont été réglées dès la première course du 7^e challenge du Pays des Paillons, lors de l'Escarénoise.



« Flux » s'est étendu dans le Pays des Paillons

Pour la première fois, une exposition a été organisée à l'échelle du Pays des Paillons. Le parcours d'art contemporain « Flux » s'est étendu sur neuf communes du territoire grâce au partenariat entre l'ADPP et l'association « No-made ». Outre le vernissage général, chaque commune a mis en place ses inaugurations.



Lucéram



L'Escarène



Peille



Blausasc



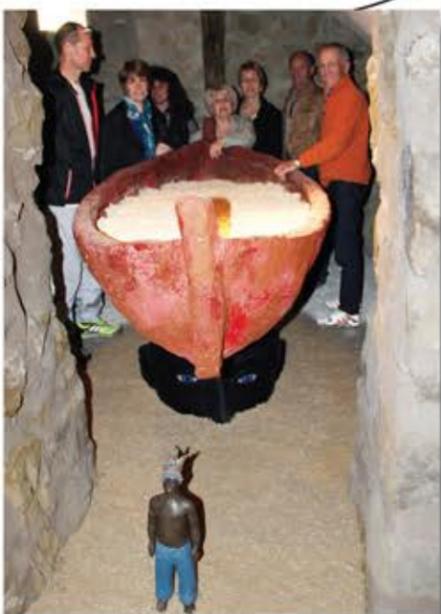
Peillon



Coaraze



Berre-les-Alpes



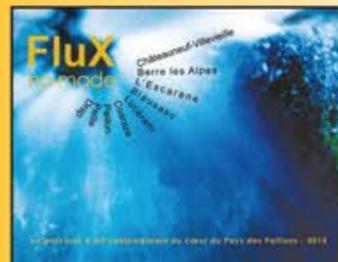
Châteauneuf-Villevieille



Drap - Lycée René Goscinny



Après l'exposition, l'ouvrage Flux



Le collectif d'artistes « No-made l'association », que préside Denis Gibelin, édite un catalogue retraçant l'aventure « Flux, parcours d'art contemporain au cœur des Paillons ». Il sortira courant juillet et sera disponible et consultable dans vos mairies et offices du tourisme.

Déchets verts

La brigade verte est opérationnelle

Afin de tenter de préserver au mieux le Pays des Paillons, la CCPP développe une politique environnementale dans le but de répondre davantage aux besoins des habitants, mais également pour éviter l'éco-buage qui reste interdit. Dans ce sens, la CCPP vient d'installer sa brigade verte.

Cinq agents, encadrés par le responsable d'équipe, Éric Ferrando, se chargent de gérer les espaces verts du territoire. Cette brigade propose deux services.

Service de collecte des déchets végétaux

Cette première prestation est gratuite et destinée à la population. « L'objectif principal étant de contribuer à la préservation de notre environnement et la prise en compte de l'arrêté préfectoral interdisant l'incinération des végétaux » précise le président de la CCPP, Edmond Mari. À la demande des usagers, les agents récupèrent les déchets végétaux, présentés à l'entrée de la propriété. Le

volume est limité à 3 m³ et tous les types de végétaux sont acceptés à condition qu'ils soient manipulables par les agents de la Communauté de Communes (tonte de pelouse, feuilles de taille...).

Service à destination des communes

La CCPP propose également aux communes du territoire de mettre à leur disposition, des agents ainsi que le matériel de broyage. Cette seconde prestation permet d'assurer la mission de service public de collecte des déchets végétaux lors d'opérations de types : élagage d'arbres le long des voies communales, entretien de terrains et des cours d'eau (comme celui du lit du Paillon) mais également lors d'opérations sur des parcelles communales.

« Ce dispositif ne vient en aucun cas en concurrence des entreprises d'espaces verts puisque les agents de la CCPP ne font ni élagage, ni débroussaillage. Cela a été mis en place afin que les personnes évitent de brûler les déchets végétaux » souligne Robert Nardelli, vice-président chargé de l'environnement et

des déchets.

Parallèlement, une réflexion est en cours pour inviter les communes à mettre à disposition de leurs administrés, un espace destiné à accueillir les déchets végétaux. Ceci pour permettre de broyer sur place dans le but de récupérer le broyat. En attendant, les agents débarrassent les habitants de leurs végétaux, puis les conduisent vers une entreprise de broyage pour produire du compost. Pour prendre rendez-vous avec la Brigade verte : veuillez appeler le 06 84 44 44 52.



La Brigade verte a déjà débarrassé plus d'une trentaine de riverains.



La CCPP distribue gratuitement du compost aux administrés des communes volontaires qui en font la demande. Ici Châteauneuf-Villevieille.

**Zaoui Boualem
Drapois**



« Une fois que l'on a élagué et ramassé les végétaux, il faut les évacuer, or nous n'avons pas de véhicule. Nous avons besoin de ces gens-là. Par leur travail, ils nous rendent la vie plus agréable. Heureusement qu'il y a la Brigade verte ».

Stade Jean Anderloni

Plantations

Suite aux travaux de drainage et de terrassement engagés au stade Jean Anderloni de Drap, un chantier d'insertion autour des espaces verts, en partenariat avec l'entreprise Lafarge, a été mise en place avec la Communauté de Communes du Pays des Paillons.



Une dizaine de personnes a participé à ce chantier d'insertion permettant de consolider le sol du stade Jean Anderloni.

Dans le cadre d'un contrat d'insertion, une dizaine de personnes de l'association ARBRE est intervenue, au pied du terrain Jean Anderloni de Drap, pour y apporter une végétalisation méditerranéenne, adaptée à la sécheresse. « Le but premier était de participer à la retenue du talus pour limiter les risques de glissement de terrain. Même si ce sont essentiellement les enrochements réalisés qui vont limiter les terres, la végé-

lisation y contribue également par le développement des racines » assure Thierry Fichou, le responsable des travaux du chantier d'insertion.

Pioche en mains, les ouvriers ont planté romarins et genêts afin d'obtenir une végétation naturelle endémique, qui ne demandera aucun entretien et qui pourra résister à la sécheresse de cette terre argileuse.

Collecte d'appareils électriques

La CCPP partenaire d'Eco-système

En avril 2012 une convention de collecte séparée des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers avait été signée. En avril 2015, cette convention a été renouvelée par la Communauté de Communes.

Suite à ce renouvellement la CCPP s'est portée candidate au « plan de relance Éco-Emballages » et à « L'accompagnement au changement Ecofolio ». En participant à la compensation volontaire, la CCPP est devenue un acteur de la lutte contre le changement climatique. Cette action sur le carbone permet de réduire les gaz

à effet de serre atmosphériques responsables du réchauffement de la planète. Un geste responsable et citoyen qui témoigne de la prise de conscience des élus et de leur volonté d'agir sur l'environnement. Les émissions des différents gaz à effet de serre sont calculées en tonne d'équivalent CO₂. Pour l'intercom-

munalité, c'est une valeur de 1,70 tonnes équivalent CO₂, qui a permis de mesurer le montant total des émissions gaz à effet de serre à hauteur de 75 %. Avec ce résultat, la collectivité a reçu, par la Fondation Goodplanet, le certificat de compensation carbone pour l'année 2014.



Depuis un an et demi, la CCPP effectue les collectes d'appareils électriques.

Entretien

Débroussaillage des voies

Le débroussaillage et le maintien en état « débroussaillé » étant obligatoires, la Communauté de Communes se charge de l'entretien des voies communautaires.

Comme chaque année, la Communauté de Communes du Pays des Paillons fait appel à une société afin de défricher les trois routes dont l'intercommunalité a la charge. C'est l'entreprise de travaux agricoles et

forestiers « Agri Service » qui s'est employée durant un mois à nettoyer les abords des routes, du Rémaurien qui fait la liaison entre Châteauneuf-Villevieille et Bendejun, des Mortissons qui relie les communes de Lucéram et l'Escarène, ainsi que la Zone d'activité la Roseyre située entre Contes et Cantaron.

Au total ce sont 9,5 kms qui ont été débroussaillés pour un montant total de 9 120 euros TTC.

Le débroussaillage permet de prévenir contre les incendies. Aussi chaque propriétaire se doit de débroussailler à un périmètre de 50 mètres autour de son habitation et à 10 mètres de part et d'autres des voies privées.



Théâtre de l'Hélice

Grillager pour plus de sécurité

Le vide-sanitaire du Théâtre de l'Hélice ayant été récemment « visité », la Communauté de Communes du Pays des Paillons a décidé de mandater une entreprise de serrurerie métallerie afin de sécuriser les abords du bâtiment et rendre cette zone technique interdite au public.



Les travaux ont nécessité une intervention de deux jours.

Suite à des actes de vandalisme qui ont eu lieu au mois de juin dernier, la Communauté de Communes a décidé de sécuriser les abords du Théâtre de l'Hélice et plus particulièrement l'arrière de la structure. L'entreprise, Olivari-Ercoloni, qui avait réalisé les travaux de ferronnerie et menuiserie aluminium lors de

la création de l'enceinte, a procédé à la fermeture du vide-sanitaire. L'entreprise a installé des grilles de sécurité en aluminium sur une distance de 25 mètres linéaires ainsi qu'un portillon permettant de conserver l'accès sous le bâtiment. Le coût des travaux s'est élevé à hauteur de 2 820 euros HT.

Communication

Bientôt un site internet

Communiquer sur la Communauté de Communes du Pays des Paillons et continuer à s'adresser aux habitants des vallées des Paillons sont les motivations qui ont mené à la création d'un futur site internet.

La CCPP est un outil au service des communes privilégiant la proximité avec les populations. « Notre intercommunalité mène diverses actions dans le cadre de ses missions. Pour être reconnues, ces dernières doivent être connues » avait précisé le président de la Communauté de Communes du Pays des Paillons, Edmond Mari. Dans ce sens, et pour venir compléter le premier support de communication créée par la CCPP, avec le jour-

nal trimestriel « L'INTER'com », la collectivité envisage de concevoir un site internet. Par ce nouveau moyen de communication les 27 000 habitants pourront suivre l'actualité de leur Communauté de Communes, se tenir informés, quand ils le souhaitent, des dernières nouvelles et prendre connaissance des services dont ils disposent.

Ce prochain dispositif permettra également d'éclaircir une confusion, à savoir ne pas faire l'amalgame avec le site existant de l'Association pour le Développement du Pays des Paillons, qui est une entité indépendante à la Communauté de Communes du Pays des Paillons.

Le site internet devrait voir le jour courant 2016.

Cyril Piazza

Vice-président chargé de la communication

« La CCPP a besoin de se doter d'un outil qui soit complémentaire au support papier, l'INTER'com. Afin de poursuivre la démarche et évoluer dans le domaine de la communication nous prévoyons de créer un futur outil performant et facile d'accès permettant d'offrir une information de qualité. Grâce à ce site, toutes les informations seront disponibles en trois clics »



Chaussée

Réfection partielle de la ZAE

Au mois d'avril dernier, la CCPP a sollicité l'entreprise Nardelli TP pour réparer une partie de la chaussée de la ZAE de Contes.

Suite aux fortes pluies qui se sont abattues en novembre 2014, la chaussée de la Zone d'Activité Économique la Roseyre était devenue dangereuse pour les véhicules et encore plus pour les deux roues. Face à l'urgence, et pour garantir une sécurité à tous, les deux secteurs, qui présentaient des crevasses prononcées, ont été ciblés pour des travaux de réfection.



Ceux-ci se sont étendus sur une distance de 70 mètres.

Deux tronçons situés sur la ZAE de Contes ont fait l'objet de travaux de réfection par l'entreprise Nardelli TP afin de garantir plus de sécurité aux automobilistes qui empruntent cette route.

Planification intercommunale

Lancement de la révision du SCoT

Le 7 mai, la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été présentée aux élus du Pays des Paillons par le groupement d'études composé du cabinet d'études EURECA qui a réalisé le document de 2011, de l'agence d'urbanisme ES-PACE, du cabinet d'études spécialisé en environnement CEREG Territoires et de l'agence de communication MARS.

« Pas de bouleversement dans les orientations du SCoT approuvé le 29 juin 2011 : l'économie générale du projet reste inchangée » lance en préambule de la réunion, Pascale Faucher, du cabinet EURECA, avant de présenter les motivations de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale ainsi que la méthodologie générale à suivre.

Avec l'intégration de la commune de Coaraze, le périmètre du SCoT nécessite une extension. Des compléments devront également être apportés, à commencer par une analyse de la consommation foncière, qui sera suivie par des études sur le commerce, l'artisanat et l'aménagement numérique, mais aussi une reconnaissance des espaces de densi-



Suite à cette première réunion, la révision du SCoT du Pays des Paillons devrait être terminée d'ici un an.

fication et de mutation, puis une mise à jour de l'état initial de l'environnement. La démarche devrait se terminer à l'automne 2016 et permettra d'actualiser les enjeux et le projet du SCoT approuvé, au vu de l'extension du périmètre et de thématiques

nouvelles introduites dans le code de l'urbanisme par l'évolution législative. Cette décision ne basculera pas l'architecture du territoire basée sur les trois polarités que sont Contes, Drap et l'Escarène.

Jean-Marc Rancurel

Vice-président chargé de l'aménagement du territoire

« Adopté en 2011 le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Paillons est un document d'aménagement du territoire de la plus grande importance. L'entrée de Coaraze au sein de notre intercommunalité impose sa révision sans toutefois remettre en cause son économie générale. Cette révision est une opportunité pour penser ensemble notre territoire de demain. »



Aménagement numérique

Du très haut débit

La Communauté de Communes a été destinataire d'un projet de convention territoriale d'investissement par le SICTIAM afin de cadrer le financement des investissements sur l'infrastructure numérique durant la période de 2015-2021.

Cette convention qui devrait être signée durant l'été, déterminera le cadre du partenariat technique, organisationnel, juridique et financier unissant la CCPP, le Conseil général et le SICTIAM pour la mise en œuvre opérationnelle du réseau d'initiative publique très haut débit défini par le Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique des Alpes-Maritimes. A ce jour, le territoire de la CCPP est desservi de manière globalement insuffisante en termes d'infrastructures numériques. Un constat qui a été mis en évidence

par le SDDAN puisqu'un quart des habitants ne peut avoir accès à un débit théorique supérieur à 4 Mbits/s (niveau de confort minimal). La CCPP estime prioritaire de créer une infrastructure qui permette d'offrir un accès au très haut débit, aux habitants et aux entreprises du territoire. Cela rendra l'utilisation d'internet plus confortable et plus rapide, apportera de meilleures conditions pour attirer de nouvelles entreprises et les emplois locaux, diminuera le rythme d'augmentation des besoins en transport vers le littoral, et anticipera l'évolution des besoins des habitants et des entreprises en matières d'échanges de données électroniques dans les années à venir... « L'aménagement numérique doit concourir à relever les défis du développement économique et de la réponse aux besoins des habitants » exprime le conseiller communautaire, Jean-Claude Vallauri.

LEADER

En plein travail

Maintenant que la candidature LEADER 2014/2020, déposée par l'Association pour le Développement du Pays des Paillons, a été acceptée, le comité de pilotage du Groupe d'Action Locale (GAL) se met au travail.

Cette première réunion de recadrage, qui s'est tenue le 18 juin dernier, avait pour objet d'aborder la seconde phase du projet qui devient maintenant plus concrète et opérationnelle.

Le comité de pilotage s'est mis en route afin de préparer la convention LEADER que l'Association pour le Développement du Pays des Paillons, structure qui porte juridiquement le projet, et la Région PACA, autorité de gestion de LEADER, signeront à la fin du mois de novembre. La composition du futur comité de programmation, organe délibérant au sein du GAL des Paillons, a notamment été abordée. Cette prochaine étape

conventionnelle préparera la stratégie de développement à mettre en place. Aussi, le 3 juillet dernier, quelques membres du futur comité de programmation du GAL ont participé au premier forum LEADER organisé par le Réseau rural régional, à Sainte-Tulle. La contribution à ce salon a lancé le début des travaux de cette nouvelle génération du programme européen. A noter que les projets pourront être déposés au premier trimestre 2016.



Le comité de pilotage a commencé à engagé le programme.

Conférence

Les maladies neurologiques dégénératives

Le Conseil de Développement du Pays des Paillons, le Clic du pays des Paillons et le Service de Soins infirmiers à domicile (SSIAD) de l'Olivier ont organisé une conférence sur les maladies neurologiques dégénératives.

Cette réunion, qui fait suite à la première conférence médicale organisée il y a quelques mois par la commune de Drap, a permis d'informer la population sur des maladies qui peuvent être sources de tabous. Les sujets délicats ont été évoqués au grand jour par de nombreux professionnels de la santé et bénévoles.

C'est la neurologue, Aurélie Mouton, qui a ouvert la séance en présentant les maladies d'« Alzheimer » qui touche la mémoire, de « Parkinson » qui affecte le mouvement et la Sclérose en plaques qui génère des inflammations du cerveau et de la moelle épinière. Abordant également le maintien à domicile, la préservation des personnes atteintes de ces pathologies, et l'accompagnement des aidants, cette réunion a permis à Mireille Novembri, l'infirmière coordinatrice du SSIAD de l'Olivier de l'Escarène, de présenter sa nouvelle équipe spécialisée Alzheimer. Pour le président du Conseil de Développement,



La conférence sur les maladies neurologiques dégénératives a fait salle comble.

Alain Giordan « Nous avons pu prendre conscience lors de cette conférence du grand intérêt que portaient professionnels et aidants dans l'accompagnement des personnes atteintes de ces maladies. Je souhaite qu'un plus grand nombre de professionnels participe à ces journées où l'échange avec les aidants permet de les rassurer ». Avant d'ajouter que cette conférence est le prélude

d'un cycle de quatre autres conférences qui suivront « Les thèmes seront pour chaque réunion, des thèmes uniques. Ils porteront sur « La protection juridique », « Les aides du Conseil départementales des AM : Aide Pour l'Autonomie (APA) comment ça marche ? », l'« Usage des médicaments : la place des génériques », et sur « La maladie de Parkinson et la seconde de la Sclérose en Plaques » ».

Valorisation du territoire

Promotion touristique

L'Association pour le Développement du Pays des Paillons renouvelle son action de 2006 concernant la promotion touristique du Pays des Paillons.

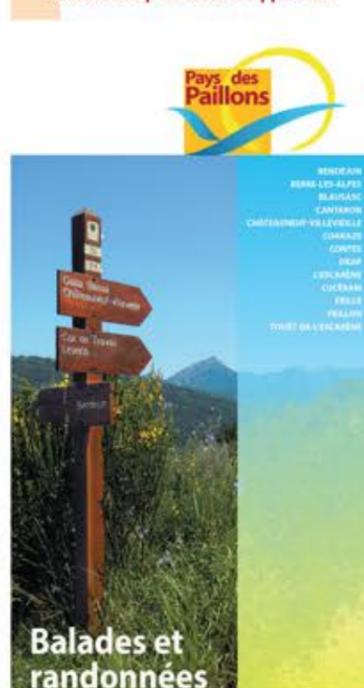
Afin de promouvoir le Pays des Paillons dans sa globalité, de valoriser l'activité touristique locale et pour favoriser l'attractivité du territoire, l'Association pour le Développement du Pays des Paillons travaille à la réalisation de divers supports de communication.

Le premier document traitera des « Hébergements et de la restauration » dans le Pays des Paillons. Celui-ci présentera les gîtes ruraux, meublés de tourisme, campings, hôtels, chambres d'hôtes, hébergements insolites, mais aussi snacks, boulangeries et restaurants. Ce joli book permettant de passer d'agréables vacances dans la vallée sera disponible dès cet été. Vous pourrez le retrouver gratuitement dans plus de 350 points de distribution sur tout le département, dont notamment les mairies et offices de tourisme.

D'autres guides abordant les thèmes du « Patrimoine » mais aussi « Activités et savoir-faire » seront par la suite publiés. Une carte des sentiers pédestres viendra également s'ajouter à ces imprimés afin d'actualiser les itinéraires et pour ne pas passer à côté des fabu-

leux circuits de randonnées qu'offre le territoire. Aussi, à la suite de cette promotion touristique version papier, une autre promotion touristique viendra se tisser sur la toile afin de compléter ces documents avec le lancement d'un second site internet de l'ADPP dédié cette fois-ci au tourisme.

Association pour le Développement



Balades et randonnées

Des guides disponibles gratuitement pour vous faciliter la vie.

Atelier

Les étudiants ENSP

Dans le cadre du Programme d'Aménagement Solidaire, une convention triennale a été passée entre le Pays des Paillons, la Région PACA et des étudiants de l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles (ENSP) et de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille (IUAR).

Cette collaboration qui date de septembre 2014, dans le cadre d'un atelier pédagogique régional sur le territoire du Pays des Paillons, a pour objectif de poser un regard extérieur et nouveau sur les composantes urbaines et paysagères du territoire du Pays des Paillons. La démarche s'est appuyée sur la redécouverte sensible du territoire, les dynamiques et les projets en cours grâce à la contribution des acteurs locaux. Ainsi, deux équipes d'étudiants, la première de l'ENSP composée de Clément

Berthollet, Héloïse Bouju et Simon Gabillard, et la seconde de IUAR avec Margaux Chéron, Eddie Fabiani, Laura Lemaire, Jessalyn Mangin, conduites par Marjorie Allemand de la Région PACA et Stéphanie Patois de l'ADPP, ont travaillé pour proposer aux communes des aménagements qui mettent en scène l'entrée du Pays des Paillons en y intégrant le fleuve du Paillon, dans le but de rendre compte de son attractivité et d'en améliorer l'image. « L'objectif est dans un premier temps d'élaborer une philosophie : celle d'une bonne intelligence du sol et d'une conscience d'un paysage commun. Cette philosophie guide l'évolution d'un territoire soumis à des risques naturels importants (sols instables, crues violentes ...) et qui doit composer avec la pression urbaine » ont exprimé les étudiants. L'équipe paysagiste a, lors de la restitution publique de l'atelier, présenté son Plan-guide commun pour les portes du Pays.



Vendredi 17 avril, Michel Pena, paysagiste, encadrant d'ateliers pédagogiques régionaux et maître d'œuvre de la Promenade du Paillon à Nice, a introduit la restitution publique des étudiants paysagistes.

Rencontre

La sous-préfète a rendu visite aux élus

Mercredi 6 mai, la sous-préfète Nice-Montagne, Sylvie Cendre, a rencontré les maires du territoire du Pays des Paillons pour échanger sur les thèmes intercommunaux.

Après avoir rencontré les maires des différentes communes du territoire du Pays des Paillons, la sous-préfète, Sylvie Cendre, engage, cette année, une nouvelle action en menant des relations bilatérales avec les intercommunalités. Ainsi, le 6 mai dernier, elle a, aux travers d'échanges collectifs, examiné le fonctionnement de la CCPP. « *Nous n'étions pas inquiets au sujet de sa cohérence et de son dynamisme. Mais c'est bien, aussi, d'avoir des regards croisés plutôt que de rencontrer chacune des communes* ». L'objectif de cette réunion, était de cibler les problématiques intercommunales.

Les élus ont orienté les discussions autour de la ruralité et du maintien des services publics, de la baisse des dotations de l'État, des différentes subventions qui peuvent être accordées mais aussi de la mise en conformité des bâtiments publics aux normes d'accessibilité, de l'aménagement (comme la participation financière à la réalisation du pôle multimodal de la gare de l'Escarène), des équipements publics, des déplacements mais aussi de la lutte contre le frelon asiatique. Le thème le plus délicat fut celui de la baisse de la dotation de l'État. « *Sur trois ans il y aura une baisse significative des dotations globales de fonctionnement de l'État. Ce qui va limiter cette baisse, ce sera notamment l'aide financière attribuée par la Direction des Territoires et des Réseaux pour laquelle l'enveloppe ne baissera pas. 1,5 millions seront affectés à l'arrondissement de Nice et tout particulièrement au territoire de la sous-préfecture Nice-Montagne. On essaie de limiter les effets des baisses de dotations en accompagnant le mieux possible les projets structurants des communes* » avance-t-elle avant d'éclaircir un autre point.

La mutualisation, mais pas la disparition des communes

Mutualiser pour rendre attractives les communes et pérenniser leurs activités a été l'une des priorités de cette réunion. Cet autre point a été abordé afin d'appréhender l'aménagement du territoire, de pérenniser des actions communales et de permettre la réalisation de projets, notamment pour certaines communes qui ne pourraient pas les mener seules. A ce sujet, tous les élus ont réaffirmé leur implication par rapport à la conservation de l'identité communale. Sylvie Cendre en a profité pour calmer une inquiétude « *Il est important, aux yeux de l'État, de favoriser tout ce qui peut être mutualisé. C'est souvent dans le cadre d'un EPCI que l'on peut réaliser des projets. Une vision plus élargie, collective voire plus solidaire permettra de faire émerger des projets sur un territoire qui n'auraient pas pu voir le jour à l'échelle communale. L'identité communale n'est pas remise en cause* », avant d'ajouter « *Cela doit être regardé de manière globale et surtout intercommunale et pas uniquement par le prisme de la commune qui voit les populations arriver sur son seul territoire sans regarder qu'à côté il peut y avoir des possibilités d'accueils mais qu'il y ait une vision plus élargie comme cela est le cas avec le Schéma de Co-*



Tour de table avec la sous-préfète Nice-Montagne, Sylvie Cendre, et les élus du Pays des Paillons.

hérence Territoriale (SCoT) qui a cet objectif-là. La vie ne s'arrête pas à la frontière d'une commune avec une autre de même qu'une Communauté de Communes avec une autre ». Le thème des transports a également suscité les préoccupations. Ce sujet ne peut pas être traité au seul regard de la CCPP « *C'est un sujet départemental, qui peut même être national s'il s'agit de l'autoroute A8 ou encore de la ligne ferroviaire... Il faut que les élus soient mobilisés pour que ces projets correspondent à leurs besoins et qu'ils soient pris en considération. Cependant nous devons reculer pour regarder la cohérence globale avec l'ensemble du*

territoire, du Département et aussi de la Région ».

Des groupes de travail vont être mis en place à la demande de la principauté de Monaco et des communes limitrophes

Les échanges ont également porté sur les relations entre la principauté de Monaco et les communes limitrophes. La Principauté est un bassin d'emploi important qui n'a pas la possibilité de loger tous ses travailleurs et ressortissants. Une solidarité serait nécessaire de la part du Pays des Paillons afin d'exercer un échange de bons procédés. « *Nous allons faire en sorte que ces relations, qui existent déjà, puissent être un petit peu plus formalisées par des groupes de travail sur différentes thématiques comme les accès à Monaco, le logement, le travail...* ». Maintenant reste à accompagner les dossiers, planifier des réunions de coordination, dialoguer entre les services de l'État afin d'aboutir à la réalisation de nombreux projets.

Le président de la Communauté de Communes du Pays des Paillons, Edmond Mari, a conclu en remerciant la sous-préfète pour cette démarche de proximité ainsi que pour la qualité et la richesse des échanges « *Vous venez à nous et il est important que nous instaurions une proximité entre les services de l'État et les élus locaux. Nous apprécions beaucoup* » conclut-il avant de procéder à une visite de terrain sur la route intercommunale du Rémaurien afin de montrer l'ampleur des dégâts causés par l'éboulement. Sylvie Cendre a constaté qu'il y avait urgence d'engager des procédures pour satisfaire les habitants de Bendejun, Châteauneuf-Villevieille et Coaraze.



Après les discussions, c'est sur le terrain que la sous-préfète Nice-Montagne s'est rendue. Ici, les élus et le président de la Communauté de Communes, Edmond Mari, l'ont conduit au chemin du Rémaurien pour constater l'ampleur des dégâts.

